



## PLAN D'ACTION MONDIAL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### Faire face aux nouvelles réalités

Octobre 2015

**Les pays membres se trouvent face à un monde incertain qui évolue rapidement.** Les États-Unis s'apprêtent à relever les taux d'intérêt sur fond de reprise de l'activité économique; le ralentissement attendu de l'activité en Chine, qui s'emploie à rééquilibrer sa croissance, a des répercussions plus vastes que prévu; et les producteurs de produits de base sont confrontés à la fin d'un long cycle de cours élevés pour ces produits. Ces transitions nécessaires engendrent de nouveaux défis, en particulier pour les *pays émergents et les pays en voie de développement à faible revenu*, dont les perspectives se sont détériorées le plus.

**De plus en plus, les décideurs doivent procéder à des arbitrages difficiles.** Compte tenu de la marge de manœuvre limitée et de la nécessité de s'adapter aux nouvelles réalités, quel poids relatif doit être accordé au soutien de la demande et de l'activité courante, à la réduction des risques financiers tandis que les conditions financières se resserrent, et à la mise en œuvre urgente de réformes structurelles nécessaires pour raviver durablement la croissance?

**Les politiques doivent tenir compte de la situation des différents pays et converger vers un nouveau multilatéralisme.** Des politiques qui se renforcent mutuellement sont nécessaires pour soutenir la croissance d'aujourd'hui, investir dans la résilience en préservant la stabilité financière, et mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires pour assurer une croissance durable et qui profite à tous. Les politiques doivent tenir compte de la situation des différents pays membres tout en formant un ensemble cohérent — de manière à ce que la demande soit créée et non remplacée, la résilience du marché renforcée et non contournée, et les réformes structurelles mises en œuvre et non différées. La coopération est d'une importance vitale dans des domaines tels que le filet de protection financière mondial, le commerce, le changement climatique, la fiscalité internationale, les objectifs de développement durable (ODD) ainsi que les transitions démographiques et les migrations.

**Le FMI apportera son soutien aux pays membres pour affronter cette situation.** Le caractère universel et la mission du FMI lui permettent de s'attaquer aux questions de décroissance et de stabilité économique au niveau tant national que mondial. Pour apporter l'aide la plus efficace possible à ses pays membres, le FMI se concentrera sur trois priorités qui correspondent le mieux à ce nouvel objectif (AIM, en anglais) :

- **Agilité.** Les conseils du FMI seront centrés sur des politiques de nature à aider les pays membres à faire face aux transitions en cours — en réagissant au durcissement et à la volatilité accrue des conditions financières et en mettant en œuvre avec efficacité des réformes macrostructurelles. Les mécanismes et facilités de prêt du FMI permettront de fournir rapidement une aide financière aux pays qui en ont besoin. La prestation d'assistance technique et de formation sera renforcée par un plus large recours aux services en ligne.
- **Intégration.** Les pays membres étant de plus en plus confrontés à des arbitrages, le FMI leur viendra en aide en veillant à ce que ses conseils aient une dimension plurisectorielle accrue, en s'adaptant à l'évolution des priorités, en promouvant l'intégration des filets de protection au niveau mondial, régional et bilatéral, et en exploitant davantage les synergies entre surveillance et renforcement des capacités.
- **Membres au centre de l'attention du FMI.** Face à une évolution rapide des impératifs de la politique économique et à la nécessité de formuler davantage les conseils en fonction de la situation du pays concerné, le FMI renforcera son engagement dans les pays membres, leur fera mieux bénéficier de son savoir et assurera un retour d'information plus rapide aux décideurs.

**Le FMI continue d'affiner son travail dans ses domaines d'activité fondamentaux** — surveillance, prêts et renforcement des capacités — et d'acquérir une plus grande diversité intellectuelle et culturelle pour faire face à l'environnement mondial d'aujourd'hui en constante évolution et aux défis qu'il engendre pour les pouvoirs publics. Pour que les services aux pays membres soient encore améliorés, les activités du FMI doivent pouvoir s'appuyer sur des ressources financières, humaines, budgétaires et technologiques adéquates.

